SIA Société suisse des Ingénieurs et des Architectes section fribourg

FAS Fédération des Architectes Suisses_section romande

AFMC Association Fribourgeoise des Mandataires de la Construction

FFE Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs

État de Fribourg
Monsieur le Président du Conseil d'État
et directeur de la DEEF
Olivier Curty
Monsieur le Conseiller d'État directeur de la DIME
Jean-François Steiert
Rue des Chanoines 17
1701 Fribourg

Fribourg, le 30 mars 2022

Quartier d'innovation - BlueFactory Fribourg Appel d'offres à investisseurs¹ Lettre ouverte à l'État de Fribourg et à la Ville de Fribourg

Monsieur le Président du Conseil d'État et directeur de la DEEF Monsieur le directeur de la DIME Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers.

C'est avec un grand étonnement que nous avons pris connaissance de l'appel d'offres publié le 12 janvier 2022 sur la page d'accueil de BlueFactory. A notre connaissance, aucune publication officielle n'a paru à ce sujet. Après un examen interne et une discussion avec les associations professionnelles susmentionnées, nous sommes d'avis que la procédure est une erreur de conception. Par cette lettre ouverte, nous vous demandons donc ce qui suit :

- 1. La procédure choisie doit être suspendue et reconsidérée avec effet immédiat. Elle est inéquitable et exclut les investisseurs régionaux par les critères qu'elle définit.²
- 2. Au lieu d'un investisseur, nous vous suggérons d'organiser un concours d'innovation public avec un jury indépendant et une procédure anonyme selon la norme SIA 142. Un tel projet nécessite en premier lieu une procédure qualitative, comme cela a été le cas notamment pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup à Lausanne.
- 3. Après le concours, les investisseurs régionaux doivent également avoir la possibilité de réaliser le projet gagnant en tant qu'investisseur. Il convient d'examiner si les pouvoirs publics ne devraient pas également réaliser le projet. Il est insensé que la Ville et l'Etat de Fribourg offre à un investisseur un terrain de cette envergure au cœur de la ville, avec des bénéfices assurés dont certainement aucune retombée ne bénéficiera aux citoyens de la ville et du canton.
- 4) L'ampleur du projet exige un suivi étroit de la part de la ville, afin de défendre également les intérêts de ses habitants. Les architectes de la ville et du canton doivent être intégrés dans le jury du concours d'innovation et doivent également être partie prenante pour le suivi du projet.

¹ Attribution d'un terrain en droit de superficie pour la réalisation d'un ou plusieurs bâtiments à utilisations multiples. Procédure sélective non anonyme à plusieurs degrés avec préqualification. Dossier de sélection phase 1.

² 3 Références avec un marché minimum de 100 millions et 1 référence de 50 millions avec droit de superficie, le tout mis en service dans les 5 dernières années.

5) Le canton doit revoir sa pratique d'attribution des marchés publics aux entreprises générales et totales. Il n'est pas acceptable que les pouvoirs publics encouragent un dumping des prix destructeur au détriment des entreprises de construction régionales.

En ce qui concerne le contenu, nous vous renvoyons également aux réflexions en annexe et nous vous prions d'en prendre également connaissance.

Nous sommes vivement intéressés à échanger avec vous de manière constructive à ce sujet et nous tenons donc à disposition pour une rencontre à fixer à votre convenance. Dans l'attente de votre réponse, nous vous remercions pour l'attention que vous saurez porter à la présente et nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Pour le comité de la SIA-section de Fribourg

Eric Pichonnaz

Do Mumax

Muriel Rey

Eyüp Selçukoglu

Pour la FAS, section Romande

Manuel Bieler

72

Nicolas Monnerat

N. Mw

Cyrill Haymoz

Pour la AFMC

Yvan Chappuis

JUAN 1

Pascal Engler

Jacques Spicher

4 mmoz

Pour la FFE

Jean-Daniel Wicht

Personne de contact :

Mme Muriel Rey

SIA section Fribourg – 1700 Fribourg 078 894 93 82 – info@fr.sia.ch

Lettre ouverte envoyée aux responsables De l'État de Fribourg :

Monsieur Olivier Curty

Président du Conseil d'État, Conseiller d'État directeur de la DEEF

Monsieur Jean-François Steiert Conseiller d'État directeur de la DIME

De la ville de Fribourg :

Monsieur Thierry Steiert Syndic de la ville de Fribourg